

e-mail: office@robeni.ro
internet: www.robeni.ro
www.robeni.com

Mobil: +40-722-367697
Tel./fax: +40-264-420496



Birou:
RO-400604 Cluj
bd. 21 Dec. 1989, nr. 116

CONDITIONS DE LOCATION DE VÉHICULES

Les prix de location couvrent l'assurance contre les accidents et contre le vol. L'assurance est valable seulement sur le territoire de la Roumanie. La valabilité de l'assurance peut être étendue pour l'étranger, sur la demande du client moyennant une somme d'argent.

L'assurance ne reste pas valable dans les cas suivants:

- dégâts causés aux parties inférieures de la voiture – châssis, bloc moteur etc. – par action délibérée ou par négligence,
- dommages aux jantes et aux pneus qui ne sont pas causés par accident,
- conduite du véhicule par une personne autre que celles figurant dans le contrat,
- conduite du véhicule sous l'emprise d'un état alcoolique ou narcotique etc.

Le véhicule peut être conduit seulement par les personnes figurant dans le contrat.

Le véhicule peut être conduit seulement par les personnes titulaires du permis de conduire depuis plus d'un an.

Les tarifs sont indiqués en EUR/jour, le T.V.A. y compris. Le paiement sera effectué en ROL, au taux de change de la Banque Nationale de la Roumanie, le jour du paiement, lors de la signature du contrat, au plus tard.

En cas de location du véhicule avec un chauffeur, le client doit couvrir les frais de nourriture et de logement, aussi qu'une indemnité journalière pour celui-ci. Cette indemnité sera négociée conformément aux services sollicités (tarif de base: 20 EUR).

Durant la location le client déposera une garantie qui aura le montant spécifié dans le contrat, en espèces, par carte de crédit ou par autres instruments de paiement acceptés par le loueur. Le dépôt de garantie sert à couvrir les dommages produits au véhicule par la faute du client et sera rendu intégralement au client si le véhicule est restitué sans dommages et au temps convenu. En cas de dommages produits au véhicule par la faute du client le loueur pourra retenir la garantie totale ou une partie de la garantie, selon le montant du dommage et la durée prévue d'inactivité de la voiture à cause du dommage. La responsabilité du client pour les dommages se limite au montant de la garantie.

La durée de la location commence à partir du moment de la mise à la disposition du véhicule si le client prend en charge le véhicule à Cluj, respectivement à l'heure de départ de Cluj, si le véhicule est pris en charge dans une autre localité. La durée de location prend fin le moment de restitution du véhicule au loueur, si le point de restitution est à Cluj, respectivement l'arrivée du véhicule à Cluj, en cas de restitution dans une autre localité.

Un jour de location est calculé pour chaque 24 heures commencées. Un retard de 2 heures maximum est permis lors de la restitution du véhicule; un retard de plus de 2 heures entraîne une prolongation de la durée de location de 24 heures.

La durée de location peut être prolongée par téléphone de 24 heures au maximum. Pour une prolongation au-delà de cette limite, le client ou son représentant doit contacter le point de location en vue de modifier le contrat et de payer les frais de location pour la période de prolongation.

Si la voiture n'est pas restituée dans un délai de 24 heures depuis la date prévue pour la restitution sans que le client n'en ait pas informé le loueur et/ou sans qu'il ait payé les frais de location supplémentaires, le loueur peut notifier automatiquement et sans retard les autorités compétentes (la police, la société d'assurances) et retiendra la garantie.

En cas des accidents ou dommages produits à la voiture, le client est obligé d'informer le loueur et la police et d'obtenir les documents stipulés par la loi, nécessaires pour la réparation de la voiture.

Je, soussigné, ayant lu et approuvé les prévisions du présent contrat, accepte d'effectuer le pré-paiement des services, en espèces, par carte de crédit ou par ordre de paiement. Je reconnais ma responsabilité en qualité de preneur pour la durée du contrat. J'accepte de payer les contraventions résultants de toute infraction de stationnement et de circulation dont je suis responsable. En cas de dommages causés au véhicule j'accepte que le loueur retienne le dépôt de garantie jusqu'à la détermination du montant du dommage et de la partie responsable de la production de l'accident.

Le véhicule est pris en charge par le client à réservoir plein et doit être rendu dans le même état.